





ÉDITO

Les artisans travaillant à la réhabilitation et à la restauration du bâti ancien sont des acteurs incontournables de la mise en valeur du patrimoine.

En effet, grâce à leur implantation dans le tissu local, ils interviennent régulièrement dans la restauration du patrimoine bâti ancien.

De plus, ils détiennent les savoir-faire nécessaires à la réalisation de restaurations et de réhabilitations dans les règles de l'art et continuent à se former régulièrement. Ils partagent et transmettent leurs techniques et la passion de leur métier.

Le champ du patrimoine intègre les bâtiments et les ouvrages construits avant 1948 et ceux construits entre 1948 et 1975 nécessitant une approche, des savoir-faire et des matériaux particuliers compte tenu de leur spécificité (techniques peu industrialisées), de leur qualité architecturale, de leur habitude de construction ou de leur intérêt historique ou esthétique.

Cette édition 2019 confirme les tendances observées depuis 2007...



DES ENTREPRISES ARTISANALES INTERVIENNENT SUR DES CHANTIERS DU PATRIMOINE

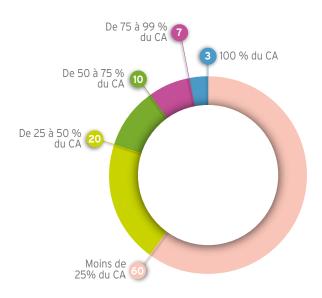
Le pourcentage d'entreprises présentes sur le marché du patrimoine reste élevé, même si au cours des dernières années ce chiffre est en baisse (64 % en 2015 et 70 % en 2012).

L'ensemble des corps de métiers est impacté par cette baisse, sauf la maçonnerie qui progresse passant de 59 % en 2015 à 69 % en 2018. Les entreprises de 10 à 19 salariés sont de plus en plus présentes sur les chantiers patrimoine (67 % en 2018 contre 75 % en 2015 et 59 % en 2012) au détriment des entreprises sans salarié (57 % en 2018 contre 62 % en 2015 et 73 % en 2012).

Le nombre d'entreprises artisanales réalisant moins de 25 % de leur chiffre d'affaires sur des chantiers patrimoine est passé de 52 % en 2015 à 60 % en 2018. En moyenne ce marché représente 30 % du chiffre d'affaires (contre 34 % en 2015) et 8,5 chantiers par an (contre 10.5 en 2015).

Dans le même temps, les montants des derniers chantiers patrimoine baissent légèrement. Près de 72 % sont inférieurs à 20 000 euros (contre 69 % en 2015).

Part de l'activité patrimoine dans le chiffre d'affaires global des entreprises artisanales du bâtiment (en %)



Source: CAPEB-I+C

Montant du dernier chantier en restauration du patrimoine réalisé

Montant	Part
Moins de 5 000 euros	18 %
5 000 à 9 999 euros	29 %
10 000 à 19 999 euros	25 %
20 000 à 49 999 euros	17 %
50 000 à 99 999 euros	6%
100 000 euros et plus	5%
Ensemble	100%

Source: CAPEB-I+C

UN PATRIMOINE VARIÉ

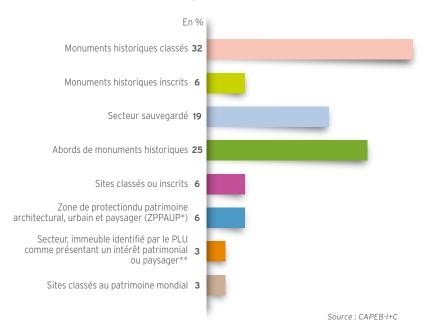
Le patrimoine ne se résume pas aux monuments inscrits ou classés...

Si les monuments inscrits, classés ou plus largement des bâtis faisant l'objet d'une réglementation de protection constituent une particularité du marché du patrimoine, ils représentent seulement 15 % des chantiers réalisés par les entreprises artisanales du bâtiment.

Le marché du patrimoine ne se limite pas dans cette étude aux seuls monuments classés qui représentent néanmoins 32 % des chantiers.

Le marché est également constitué des abords des Monuments historiques, des secteurs sauvegardés et, dans des proportions plus modestes, des sites classés ou inscrits, des zone protégées, des secteurs ou immeubles présentant un intérêt patrimonial ou encore des sites classés du patrimoine mondial.

Répartition des chantiers patrimoine selon le cadre réglementaire du bâti (en %)



^(*) ZPPAUP = Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager / Transformée éventuellement en AVAP (Aire de Valorisation du Patrimoine).

^(**) Autres : secteur, immeuble identifiés par le PLU comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager et sites classés au patrimoine mondial.

85% des chantiers représentent un patrimoine de proximité ne faisant l'objet d'aucun classement.

de chantiers taisant l'objet à une sistement de monuments historiques ou de sites classés ou inscrits. de chantiers faisant l'objet d'une classification

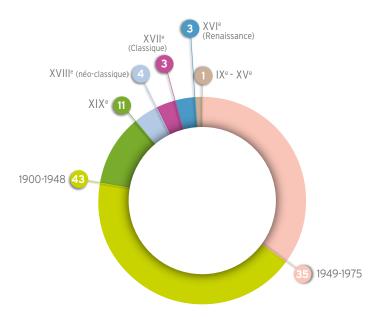
LE CŒUR DE MARCHÉ DU PATRIMOINE RESTE LES HABITATIONS INDIVIDUELLES DU 20^E SIÈCLE

Répartition des chantiers par type de bâti

Type de bâti	Part
Maisons individuelles, villas, maisons de bourg, chaumières	65%
Bâtiments collectifs (écoles, casernes, théâtres, halles)	13 %
Immeubles, hôtels, gîtes, établissements de soins	10 %
Hôtels particuliers, maisons bourgeoises, Folies XVIIIe	4%
Bâtiments religieux (dont couvents, abbayes, clochers, presbytères, lieux de pèlerinage, églises, chapelles, oratoires, calvaires, mosquées, synagogues, temples)	4%
Châteaux, manoirs et dépendances	2%
Fermes, moulins et dépendances et autres bâtiments agricoles	2%
Puits, lavoirs, gués maçonnés, fontaines, châteaux d'eau, pigeonniers, fours à pain, à chaux, à tuiles ou briques, maisons de vigne, colombiers, chemins de douaniers, de St Jacques de Compostelle	<1%
Ponts, tours, remparts, phares, quais	<1%
Ensemble	100%

Comme lors de l'édition 2015, les maisons individuelles ou villas représentent les deux-tiers des chantiers en restauration du patrimoine.

Répartition des chantiers par époque de construction des bâtis (en %)



78% DES CHANTIERS CONCERNENT DES BÂTIMENTS CONSTRUITS AU XX° SIÈCLE.

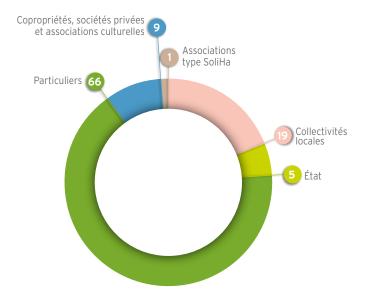
D'après le fichier des logements par communes FILOCOM, les logements construits avant 1949 représentent près de 11 millions de logements (soit 34% du total de logements).

LES CLIENTS

Les particuliers représentent près de 66 % du chiffre d'affaires patrimoine des entreprises (contre 78 % en 2015).

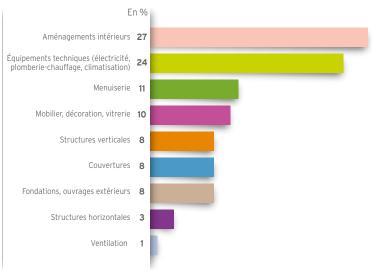
L'artisan est en grande majorité l'interlocuteur unique : en effet, 86% des maîtres d'ouvrages n'ont pas recours à une maîtrise d'œuvre spécialisée. L'artisan doit donc être en capacité de conseiller sur les travaux à réaliser et sur les matériaux à utiliser dans une logique de préservation, mais aussi d'amélioration énergétique du patrimoine bâti.

Répartition du chiffre d'affaires patrimoine par type de clientèle (en %)



Source: CAPEB-I+C

Nature des interventions au cours des douze derniers mois



Source: CAPEB-I+C

La majorité des chantiers porte sur les aménagements intérieurs, les équipements techniques et les menuiseries :

- la part des aménagements intérieurs a fortement progressé et devient le premier poste de travaux avec 27 % des interventions (21% en 2015);
- 24 % des chantiers ont trait à l'électricité, la plomberie ou le système de chauffage et/ou de climatisation (25 % en 2015);
- les travaux de menuiserie représentent 11 % des interventions (12 % en 2015).

LES MATÉRIAUX

140/0 DES ENTREPRISES INTERROGÉES UTILISENT DES PRODUITS DE LA FILIÈRE BIO-SOURCÉE, GÉO-SOURCÉE OU DE PROXIMITÉ ET/OU ISSUS DES CIRCUITS COURTS (CONTRE 30 % EN 2015).
LES MENUISIERS SEMBLENT LES PLUS CONCERNÉES CAR PRÈS D'UN QUART D'ENTRE EUX UTILISENT CE TYPE DE PRODUITS.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre des chantiers en réhabilitation ou restauration du patrimoine, 56 % des entreprises réalisent des travaux d'amélioration de la performance énergétique (contre 59 % en 2015).

Nature des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement



Source: CAPEB-I+C

Les activités d'aménagement (cloison, isolation...) et de chauffage sont les travaux de performance énergétique du logement les plus souvent cités. Ils représentent à eux seuls plus de la moitié des travaux de performance énergétique dans le patrimoine.

L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre des chantiers en réhabilitation ou restauration du patrimoine, 20 % des entreprises réalisent des travaux d'accessibilité (21 % en 2015).

Nature des travaux d'amélioration d'accessibilité

57% Travaux de sécurité et d'accessibilité 43%
Travaux d'équipements sanitaires

Les travaux de sécurité et d'accessibilité regroupent les appareils élévateurs, les barres de maintien ou d'appui, les rampes fixes, les dispositifs de fermeture, d'ouverture ou systèmes de commande des installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage...

Les travaux d'équipements sanitaires sont composés des éviers et lavabos à hauteur réglable, des baignoires à porte, des bacs et portes de douche, des sièges de douche muraux, des WC...



LES CHEFS D'ENTREPRISE

Depuis 2007, le niveau de diplôme des chefs d'entreprise ne cesse de progresser.

En 2018, 44% des chefs d'entreprise ont au moins le BAC (contre 34% en 2015, 29% en 2012 et 20% en 2007).

L'âge moyen des chefs d'entreprise exerçant dans le domaine du patrimoine est de 49 ans.

LES SALARIÉS

En 2018, 85% des chefs d'entreprise interrogés déclarent que l'âge moyen des salariés compétents en matière de restauration du patrimoine est identique à celui des autres salariés (contre 54% en 2015).

60% des salariés sont en mesure d'intervenir de façon autonome sur les chantiers selon les chefs d'entreprise. La compétence s'acquiert par les formations dédiées, mais aussi par l'expérience, l'acquisition de la maîtrise du geste et la connaissance des systèmes constructifs locaux.

LE RECRUTEMENT

Au cours des douze derniers mois, 11 % des entreprises ont cherché à recruter pour leur activité patrimoine, 48 % ont été au bout de leur recrutement (contre 59 % en 2015).

Nature des contrats des salariés recrutés (en %)



Source : CAPEB-I+C

La difficulté de trouver de la main-d'œuvre qualifiée pour un chantier en restauration et réhabilitation du patrimoine est identique au bâtiment en général.

Difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée pour les chantiers patrimoine par rapport aux chantiers classiques (en %)



Source : CAPEB-I+C

Parmi les entreprises ayant cherché à recruter 48 % ont trouvé du personnel adéquat (contre 59 % en 2015). Ce chiffre confirme les difficultés de recrutement des entreprises artisanales. Certains métiers semblent plus concernés. Ainsi, seulement 11 % des entreprises d'électricité ont réussi à recruter contre 62 % pour les entreprises de plomberie couverture chauffage.



MON CHOIX, MA RÉUSSITE